

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le déménagement prévu le 02 décembre 2023 au 1C rue des Potiers à FORGES-LES-EAUX.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement,

N°2023-250

Objet: Déménagement

1C rue des Potiers

02 décembre 2023

De 7H00 à 20H00

ARRETE:

## Article I:

Le déménagement est autorisé et le stationnement sera interdit à tout véhicule excepté pour le déménagement au 1C rue des Potiers à Forges-les-Eaux sur 2 places de stationnement le 2 décembre 2023 de 7H00 à 20H00.

## Article II:

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

## Article III:

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

> Pour extrait conforme, Forges-Les-Eaux, le 30 novembre 2023

> > Le Maire Christine LESUEUR

Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le: 3 0 NOV, 2023

201 524 Berger-Levrault (1309)